

Article 3

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) 528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation.

L'échéance de validité de l'autorisation du présent produit est fixée au 4 novembre 2029.

A Maisons-Alfort, le 08/12/2022

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits règlementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial du produit

| | |
|---------------------------------|--------------------------|
| Nom commercial | LAIT REPULSIF MOUSTIQUES |
| Autre(s) nom(s) commercial(aux) | - |

1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

| | | |
|-------------------------------------|---|---|
| Nom et adresse du détenteur | Nom | LABORATOIRES ALIZEE NATURE CARAÏBES |
| | Adresse | SECTION WILLIAM 97118 SAINT-FRANÇOIS FRANCE |
| Numéro de demande | BC-JC079350-53 | |
| Type de demande | Autorisation nationale d'un produit identique autorisé (NA-BBS) | |
| Numéro d'autorisation | FR-2022-0096 | |
| Date d'autorisation | Se reporter à la date de signature de la présente décision | |
| Date d'expiration de l'autorisation | 04/11/2029 | |

1.3. Fabricant(s) du produit biocide

| | |
|--------------------------------------|---|
| Nom du fabricant | MERCK KGAA |
| Adresse du fabricant | FRANKFURTER STRAÙE 250 64293DARMSTADT ALLEMAGNE |
| Emplacement des sites de fabrication | FRANKFURTER STRAÙE 250 64293DARMSTADT ALLEMAGNE |

1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

| | |
|--------------------------------------|--|
| Substance active | Ethyl butylacetylaminopropionate |
| Nom du fabricant | MERCK S.L.U. |
| Adresse du fabricant | CALLE MARIA DE MOLINA 40 28006 MADRID ESPAGNE |
| Emplacement des sites de fabrication | POLÍGONO MERCK 08100 MOLLET DEL VALLÉS, BARCELONE ESPAGNE |

2. Composition du produit et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro EC | Contenu (%) |
|----------------------------------|--|------------------|------------|-----------|-------------|
| Ethyl butylacetylaminopropionate | ethyl 3-[N-acetyl-N-butyl] aminopropionate | Substance active | 52304-36-6 | 257-835-0 | 10 |

2.2. Type de formulation

EW – Emulsion, huile dans l'eau

3. Mentions de danger et conseils de prudence

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

| Classification | |
|--------------------------|---|
| Catégories de danger | - |
| Mentions de danger | - |
| Etiquetage | |
| Mentions d'avertissement | - |
| Mentions de danger | - |
| Conseils de prudence | P102 : Tenir hors de portée des enfants P103 : Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. |
| Note | - |

4. Usage(s) autorisé(s)

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Application sur la peau humaine pour repousser les moustiques – Non professionnels

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP19 : Répulsifs et appâts |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | Produit prêt à l'emploi utilisé pour protéger les humains contre les moustiques, uniquement dans les zones tempérées. |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Moustiques : <i>Culicidae</i> Genre <i>Culex</i> Genre <i>Aedes</i> Genre <i>Anopheles</i> Stade Adulte |
| Domaine(s) d'utilisation | Application sur la peau |
| Méthode(s) d'application | Application manuelle |

| | |
|--|--|
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | <p>Durée de protection : 8 heures en condition tempérée Dose : 1,16 µl/cm² Soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adultes et enfants de plus de 12 ans : 10,58 ml par application (maximum 2/jour). Appliquer avec parcimonie pour couvrir uniformément les parties exposées du visage, mains, bras, jambes et pieds. Ne pas appliquer sur le corps entier. • Enfants (6-12 ans) : 5,87 ml par application* (maximum 2/jour) • Enfants (2-6 ans) : 4,33 ml par application* (maximum 2/jour) • Jeunes enfants (1-2 ans) : 3,06 ml par application* (maximum 2/jour) • Nourrissons (0-1 ans) : 2,61 ml par application* (maximum 1/jour) <p>*Le produit peut être appliqué sur les parties exposées limité au visage, bras, jambes et pieds. Ne pas appliquer sur le corps entier.</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | <ul style="list-style-type: none"> - Tube (PE ; HDPE ; LDPE ; PP ; HDPE/LDPE ; HDPE/EVOH ; HDPE/F ; HDPE/PA ; LDPE/EVOH ; LDPE/F ou LDPE/PA) : 25- 250 mL - Tube (multicouche aluminium + (PE ; HDPE ; LDPE ; PP ; HDPE/LDPE ; HDPE/EVOH ; HDPE/F ; HDPE/PA ; LDPE/EVOH ; LDPE/F ou LDPE/PA) : 25-250 mL - Bouteille (PE ; HDPE ; LDPE ; PP ; HDPE/LDPE ; HDPE/EVOH ; HDPE/F ; HDPE/PA ; LDPE/EVOH ; LDPE/F ; LDPE/PA) : 25-250 mL |

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Application sur la peau humaine pour repousser les tiques – Non professionnels

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP19 : Répulsifs et appâts |
| Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé | Produit prêt à l'emploi utilisé pour protéger les humains contre les moustiques, uniquement dans les zones tempérées. |
| Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement) | Tiques : <i>Ixodidae</i> <i>Ixodes scapularis</i> <i>Ixodes ricinus</i> Stade Adulte |
| Domaine(s) d'utilisation | Application sur la peau |
| Méthode(s) d'application | Application manuelle |
| Dose(s) et fréquence(s) d'application | Durée de protection : 7 heures en condition tempérée Dose : 1,01 µl/cm ² Soit : <ul style="list-style-type: none"> • Adultes et enfants de plus de 12 ans : 9,20 ml par application (maximum 3/jour). Appliquer avec parcimonie pour couvrir uniformément les parties exposées du visage, mains, bras, jambes et pieds. Ne pas appliquer sur le corps entier. • Enfants (6-12 ans) : 5,10 ml par application* (maximum 2/jour) • Enfants (2-6 ans) : 3,77 ml par application* (maximum 2/jour) • Jeunes enfants (1-2 ans) : 2,66 ml par application* (maximum 2/jour) • Nourrissons (0-1 ans) : 2,27 ml par application* (maximum 2/jour) *Le produit peut être appliqué sur les parties exposées limité au visage, bras, jambes et pieds. Ne pas appliquer sur le corps entier. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Non professionnels |
| Taille(s) et type(s) de conditionnement | - Tube (PE ; HDPE ; LDPE ; PP ; HDPE/LDPE ; HDPE/EVOH ; HDPE/F ; HDPE/PA ; LDPE/EVOH ; LDPE/F ou LDPE/PA) : 25- 250 mL - Tube (multicouche aluminium + (PE ; HDPE ; LDPE ; PP ; HDPE/LDPE ; HDPE/EVOH ; HDPE/F ; HDPE/PA ; LDPE/EVOH ; LDPE/F ou LDPE/PA) : 25-250 mL - Bouteille (PE ; HDPE ; LDPE ; PP ; HDPE/LDPE ; HDPE/EVOH ; HDPE/F ; HDPE/PA ; LDPE/EVOH ; LDPE/F ; LDPE/PA) : 25-250 mL |

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Se référer aux conditions générales d'utilisation

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Instructions d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Respecter les doses d'application et les conditions d'emploi du produit.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent...) peuvent modifier la durée de protection.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Tenir hors de portée des enfants.
- Appliquer UNIQUEMENT sur les parties non recouvertes du corps, limitées au visage, aux bras, aux jambes et aux pieds. Ne pas appliquer sur tout le corps.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage mais pulvériser sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Ne pas appliquer sur le contour des yeux.
- Ne pas appliquer sur des coupures, des plaies, une peau fraîchement rasée ou irritée. Ne pas appliquer sous les vêtements.
- Lorsque le produit biocide est appliqué sur des enfants de moins de 12 ans, il doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas appliquer sur les mains d'enfants.
- Appliquer à l'extérieur ou dans une zone bien ventilée
- Se laver les mains et la peau exposée avant de manger et après utilisation.
- Ne pas appliquer directement sur des surfaces sur lesquelles de la nourriture ou des aliments pour animaux sont conservés, préparés ou consommés.
- Envisager l'utilisation d'autres mesures de protection en combinaison avec un produit répulsif biocides.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min.
- En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn.
- En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin.
- En cas d'inhalation de fortes concentrations: mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Durée de conservation : 18 mois
- Conserver le produit bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé.
- Ne pas conserver le produit à température supérieure à 40°C.

6. Autre(s) information(s)

-